

PRATIQUES DU QUOTIDIEN : ROUTINE, CRÉATIVITÉ, HUMANITÉ

Journée Associative du 12/01/2018

CLÔTURE

Henri Bossu, Président

Mesdames, Messieurs,

Il me revient de clore cette journée associative d'une grande richesse. Tout d'abord je tiens à vous féliciter toutes et tous, professionnels, bénévoles, membres des CVS, pour la qualité de votre investissement, de vos témoignages, et des échanges qui ont eu lieu.

L'enjeu de cette journée était de susciter un partage des pratiques en mettant en lumière ce que celles-ci contiennent réellement au delà des exigences normatives et du contrôle social, comme l'a bien formulé Marc Bonnet, que je tiens à remercier ici de sa contribution amicale à cette journée malgré le triste événement qui survient dans sa vie.

Enjeu réussi ? Oui certainement, vu ce que nous venons de partager durant cette journée, et notamment lors de ce temps fort autour du film réalisé par Patrick Viron que je remercie tout particulièrement pour sa disponibilité et pour sa créativité.

Je voudrais cependant apporter, de ma place de Président, une extension plus politique et plus clinique à cet enjeu. Car une journée comme celle-ci réenclenche et soutient la dynamique et la vitalité associative.

Commençons par une réalité qui nous mobilise beaucoup actuellement. Comme vous le savez, un audit vient d'être réalisé à la demande de la Métropole de Lyon. Cet audit ne concernait ni la mission de l'Association, ni la qualité du service rendu aux personnes accompagnées. Il s'est agi d'un audit organisationnel et financier.

Il n'a révélé aucun détournement, aucune fraude. Les observations portent les processus clés de gestion et les procédures de contrôle, notamment dans les liaisons entre siège et établissements. Ces points sont améliorables, et la gouvernance de l'association s'est

engagée à le faire, en coopération avec toute l'équipe de dirigeance. Je profite de ce moment pour saluer Régis Parcuret qui va cesser ses fonctions de Directeur Général, à sa demande, au 31 janvier. Nous le remercions pour son action durant ces 5 années et demi. Et je salue Alain Tamet qui va assurer l'intérim de Direction Générale.

Face à la pression qu'on voudrait nous imposer, nous réagissons de façon constructive, en ayant la volonté de préserver l'indépendance de l'Association, sa cohérence démocratique, sa responsabilité citoyenne.

Et c'est ici que nous rejoignons le thème de cette journée. Sauvegarde 69 est une émanation de la société civile, comme toutes les associations de solidarité. Sa mission première est susciter et de contribuer à une action publique envers les populations fragilisées et concernées par certains problèmes sociétaux. Sa vocation est donc d'agir, en lien avec les autorités publiques compétentes, pour concevoir et mettre en œuvre toute action susceptible de répondre aux besoins constatés.

Dans un contexte qui devient difficile pour beaucoup d'associations de ce type, (Sauvegarde 69 n'étant pas la seule à être concernée par ce genre d'audit), il s'agit de prendre l'enjeu de la citoyenneté associative à bras le corps, de lui donner chair, tel que nous venons de le faire aujourd'hui.

Dans le « faire association » que nous venons de vivre à travers l'échange sur les pratiques d'accompagnement, nous mettons en mouvement une dynamique collaborative qui témoigne, par là même, d'une forme politique du vivre ensemble. Et cette dynamique échappe à toute autorité publique ; elle est non évaluable, ce qui peut susciter méfiance ou rivalité. Comme l'a écrit le sociologue Jean Louis Laville, dans la revue *Union Sociale* d'avril 2016 : « les associations doivent plus fortement prendre la parole dans l'espace public, en prenant de la distance par rapport aux propositions qu'ont formulées pour elles les pouvoirs publics pendant des années ».

Challenge qu'il n'est possible de relever que collectivement ; d'où l'indispensable solidarité au sein du monde associatif, qui va à contre-courant du modèle marchand vers lequel la logique d'appel à projet pousse les associations, les réduisant à un rôle d'opérateurs devant être mis en concurrence. Ainsi notre militance passe-t-elle par une implication active dans la vie des fédérations, la participation à l'élaboration des schémas d'action publique, la présence au sein des réseaux professionnels, voire l'intervention dans la société civile. Il s'agit de jouer pleinement le rôle de corps intermédiaire entre le

citoyen, l'État, les collectivités, et celui d'acteur de l'économie sociale et solidaire, entre secteur public et secteur marchand.

C'est opter clairement pour un modèle d'action collective et publique fondé sur la solidarité et « l'associationnisme », selon le terme donné par Jean Louis Laville à l'action volontaire de citoyens.

Oui, le « je peux » de l'homme capable, pour reprendre l'expression de Paul Ricœur citée dans notre projet associatif, permet à un collectif comme le nôtre de créer les conditions d'un rapport dynamique entre vulnérabilité et créativité, qui aille au-delà des exigences normatives. Celles-ci, pour autant, sont indispensables pour garantir un principe d'équité entre citoyens, pour assurer les régulations et contrôles nécessaires, pour répartir les financements publics.

Cependant le vivant échappe toujours au prescrit. Je fais allusion ici aux travaux du psychiatre Christophe Dejours dans son récent ouvrage *Le choix : souffrir au travail n'est pas une fatalité*. Il distingue travail prescrit et travail vivant. Le travail prescrit, dans notre secteur, s'apparente au projet d'établissement, aux recommandations de bonnes pratiques, aux fiches de poste... Le travail vivant, c'est (je le cite) : « ce que les travailleurs ajoutent aux prescriptions pour que le travail fonctionne le mieux possible, dans le dessein de rendre service ».

Je le cite encore : « Le travail vivant ne se réduit pas au zèle individuel, il possède une dimension collective qui repose sur la capacité à coopérer, de manière verticale entre le manager et ses subordonnées, et vice versa ; de manière horizontale entre les salariés d'une même équipe et de manière transverse avec le bénéficiaire du service ».

« Ce qui est prescrit, c'est la coordination ; le travail réel, c'est la coopération ». Ces paroles éclairent d'une manière singulière nos réflexions d'aujourd'hui ; le prescrit et le vivant sont nécessaires l'un à l'autre ; tout comme le travail social est porteur en même temps : et des normes de notre société, et de la capacité de toute personne à développer son projet de vie individuel.

J'ajoute que le vivant dans nos institutions, c'est cette coopération entre acteurs de « la vie tout simplement » où chacun prend la place qui est sienne, et réalise son pouvoir-être en lien avec les autres : personnes accompagnées, membres des CVS, professionnels de terrain, encadrement, bénévoles.

Cela nous ramène vers les notions de bricolage inventif, d'intelligence émotionnelle, que nous a proposées Yves Darnaud tout à l'heure ; et je tiens à le remercier ici de son compagnonnage amical avec Sauvegarde 69. Oui une association est un lieu propice à l'intelligence collective et aux espaces de coopération, totalement différemment d'un fonctionnement entrepreneurial réduit aux problématiques budgétaires, et d'une gestion déshumanisée (je fais allusion ici à un article du *Monde* du 9 janvier 2018 sur le CHU de Grenoble).

Par cette mobilisation, les activités de notre association ne sont pas qu'une juxtaposition car elles entrent dans une même dynamique qui les rapproche et les fédère : dynamique centrée sur l'accompagnement des personnes et des groupes, à partir des notions de projet, de pouvoir d'agir, de parcours, de territoire, de bassin de vie, de lieu de vie, de coopération interinstitutionnelle, de travail en réseau.

De même que, je le dis souvent, ce qui unit les acteurs de l'Association, c'est une éthique sociale partagée que je formulerai ici en mentionnant les trois fondements de la réflexion éthique selon Ricœur : l'estime de soi et la dignité, le respect et le souci de l'autre, les institutions justes.

Je voudrais terminer en reprenant une réflexion que Jean-Philippe Pierron, philosophe, nous a proposée lors de notre précédente journée associative. Je le cite : « Une société n'est pas faite que de liens amicaux, non plus que de liens fonctionnels. La fraternité se situe entre les deux ; elle colore les interactions sociales en les humanisant ».

Ainsi, pratiques du quotidien et dynamique associative seraient l'œuvre de peintres qui veulent bien s'assembler pour donner de belles couleurs à l'humanité vulnérable et créative que nous partageons avec ceux que nous accompagnons.

Meilleurs vœux à tous les artistes.

Bienvenue à Virginie Domont et à Marc Challéat qui rejoignent l'Association aujourd'hui, et qui vont renforcer le Conseil d'Administration.

Je vous remercie.